

Les députés de la majorité dont la secrétaire générale de l'ANEM défendent la montagne à l'Élysée

Les députés de la majorité Pascale Boyer, députée des Hautes-Alpes, Secrétaire générale de l'Association Nationale des Elus de la Montagne, Véronique Riotton, députée de la Haute-Savoie, Xavier Roseren, député de la Haute-Savoie, et Jean-Bernard Sempastous, député des Hautes-Pyrénées, accompagnés d'Alexandre Maulin, Président de Domaines skiabiles de France, tous membres du Comité directeur de l'ANEM et du Conseil National de la Montagne, ont été reçus à l'Élysée par un conseiller du Président de la République, mardi 8 décembre afin de plaider l'ouverture des remontées mécaniques et l'accompagnement des professionnels.

Cet échange visait à anticiper la réunion avec le Premier ministre et les professionnels de la montagne prévue ce vendredi 11 décembre.

Tous ont insisté sur la nécessité de donner rapidement une visibilité aux professionnels sur la date d'ouverture des remontées mécaniques, pour permettre aux professionnels de préparer dans les meilleures conditions l'accueil des touristes.

La date d'ouverture, véritable enjeu pour les territoires de montagne, sera nécessairement conditionnée à l'évolution épidémique qui dépend de la responsabilité de chacun, notamment pendant les fêtes de fin d'année.

Ils ont rappelé les difficultés rencontrées pendant cette période de crise sanitaire par l'écosystème du tourisme de montagne en rappelant que 120 000 emplois directs et indirects sont concernés.

La période des vacances entre Noël et Nouvel An représente entre 15 et 20% du chiffre d'affaires des professionnels de la montagne, c'est la raison pour laquelle ils ont demandé au gouvernement des aides territoriales adaptées aux réalités de la situation économique actuelle.

En attendant l'ouverture des domaines skiabiles, seuls les enfants mineurs des ski-clubs et les professionnels du secteur seront autorisés à utiliser les remontées mécaniques. La délégation a rappelé la nécessité de sécuriser les domaines skiabiles et soulevé la question de la compensation des dépenses qui en découlent face à l'absence quasi-totale des recettes commerciales. Les responsabilités des parties prenantes, notamment des maires ont également été abordées. De la même façon, elle a évoqué question de la capacité d'accueil des établissements de santé.

Enfin, les pertes conséquentes de chiffre d'affaires des stations de ski mettront en péril inévitablement les investissements programmés. En conséquence, les députés interpellent le gouvernement sur les aides en faveur des acteurs économiques pour qu'ils soient en mesure d'assurer le développement des stations et la diversification des activités. La montagne française doit continuer à investir si elle veut rester concurrentielle sur la scène européenne et internationale.